

L'actu d'Ecquevilly

La lettre d'information municipale - Juin 2017 - N°9

Inauguration du parc de jeux de la Cavassalont *Un lieu fort en symboles...*

C'est le samedi 13 mai, que le parc de jeux pour enfants était inauguré en présence de madame le maire, Anke Fernandes, de ses élus, de Jean-Marie Tétart député maire de la 9^e circonscription des Yvelines et des familles ayant eu un enfant né depuis 2016.

C'est dans une ambiance familiale que s'est déroulé cet après-midi d'inauguration du parc de jeux. Parents et enfants ont à tour de rôle planté des groseilliers cassissiers, fraisiers...

Les jeunes familles d'Ecquevilly ont ainsi pu échanger avec les élus de la ville, les acteurs de la petite enfance et les autres jeunes parents.

Les enfants grandiront en même temps que leurs plantations, au rythme des saisons, tout en profitant de cette nouvelle aire de jeux gourmande...



La fête du village

Soleil et bonne humeur au rendez-vous !

La dernière édition de la fête du village organisée le samedi 20 mai au complexe sportif des Motelles a connu un franc succès.

En effet, de très nombreux visiteurs sont venus participer aux festivités et activités proposées tout au long de cette journée placée sous le signe du sport.

Du matin au soir entre les spectacles donnés sur scène, les jeux collectifs organisés par les services municipaux, associatifs, sportifs, il y en avait pour tous les goûts.

« Quel bonheur de voir autant de visiteurs rassemblés autour d'une même manifestation, je remercie les parents,

les écoles et les associations pour leur participation à cet événement sans lesquels elle n'aurait pas connu autant de succès.

Le nouvel emplacement nous a permis d'être plus à l'aise en termes de place.

Ce qui donne une nouvelle dimension à la fête du village.

Les élus et moi sommes satisfaits de la réussite de cette édition de la fête du village » s'enthousiasme Anke Fernandes, maire d'Ecquevilly.

Un magnifique spectacle pyrotechnique a clôturé cette journée chargée en émotions et souvenirs pour les familles Ecquevilloises.



Stade des Motelles

97 plantations de vivaces et d'arbustes fruitiers dans le parc de la Cavassalont.

+ de 1 000 visiteurs à la fête du village le samedi 20 mai 2017.

5 490 €

C'est le prix du splendide spectacle pyrotechnique lancé durant 18 minutes le soir de la fête du village.

Il n'a coûté qu'un tiers de sa valeur grâce à la générosité de l'association d'artificiers «Lueurs et couleurs».

En bref...

Nuisances sonores :

Des horaires à respecter

Conformément à l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit nous vous rappelons que, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Dans le cas de bruit émis lors d'activités professionnelles. Horaires autorisés :

- les jours de semaine : de 7h à 20h, le samedi de 8h à 19h,

Interdit les dimanches et jours fériés.

Dans le cas de bruit dans les propriétés privées. Horaires autorisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Zen en vacances !

Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances (ou absences)

Si vous partez en vacances et que vous craignez pour la sécurité de votre maison, signalez votre absence.

Il vous suffit de remplir la fiche de renseignements directement sur place à la police municipale ou à la gendarmerie de votre ville. Pour gagner du temps vous pouvez télécharger le formulaire directement sur le site « interieur.gouv » avant de le déposer rempli. Les patrouilles sont effectuées principalement de jour par la police municipale et systématiquement durant la nuit par les gendarmes. Partez en toute tranquillité !

Renseignements au 01 34 75 01 23.

BUDGET COMMUNAL

Poursuite des efforts, pas d'augmentation des impôts !

BILAN 2016 :

L'exercice 2016 a dégagé une épargne brute de 288 905 € (recettes réelles moins les dépenses réelles) grâce à la poursuite des efforts réalisés dans la maîtrise des dépenses.

Résultats de clôture en tenant compte du résultat reporté de l'année 2015 :

- Fonctionnement, excédent de 514 772,61 €
- Investissement, excédent de 1 627 610,03 €

PRÉVISION 2017 :

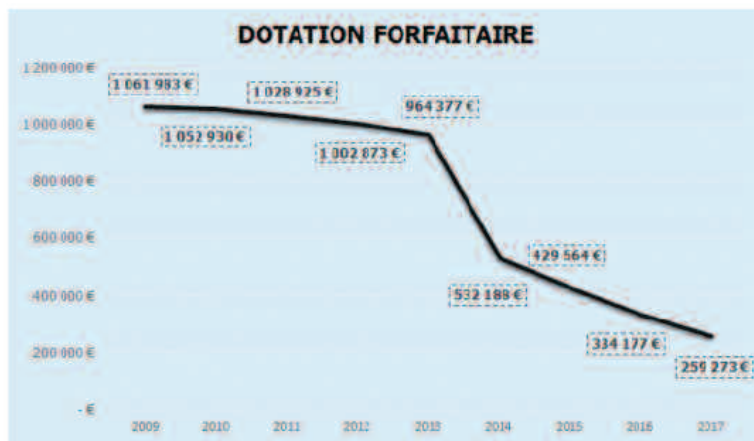
Bien que les recettes soient très réduites cette année avec notamment la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat et des difficultés de plus en plus grandes pour obtenir des subventions, les élus municipaux d'Ecquevilly ont fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux.

REPARTITION DU BUDGET



Budget baissé de 10%

BAISSE CONTINUE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT :



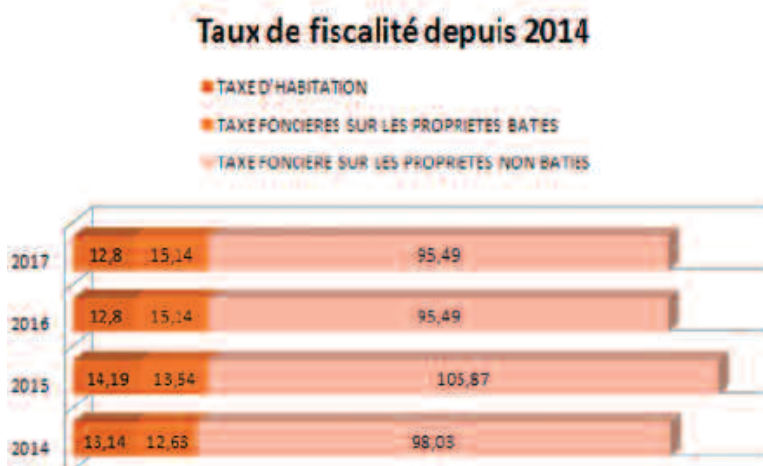
L'État déficitaire, se désengage pour partie du financement des collectivités locales qui ont l'obligation depuis 2014 de contribuer au redressement des finances publiques.

- 2 500 000 € :

C'est le montant cumulé de la baisse de la dotation forfaitaire entre 2012 et 2017 pour la commune d'Ecquevilly.

TAUX DE FISCALITÉ DEPUIS 2014 :

Le produit fiscal des contributions directes pour 2017 est fixé à 1 881 089 euros.

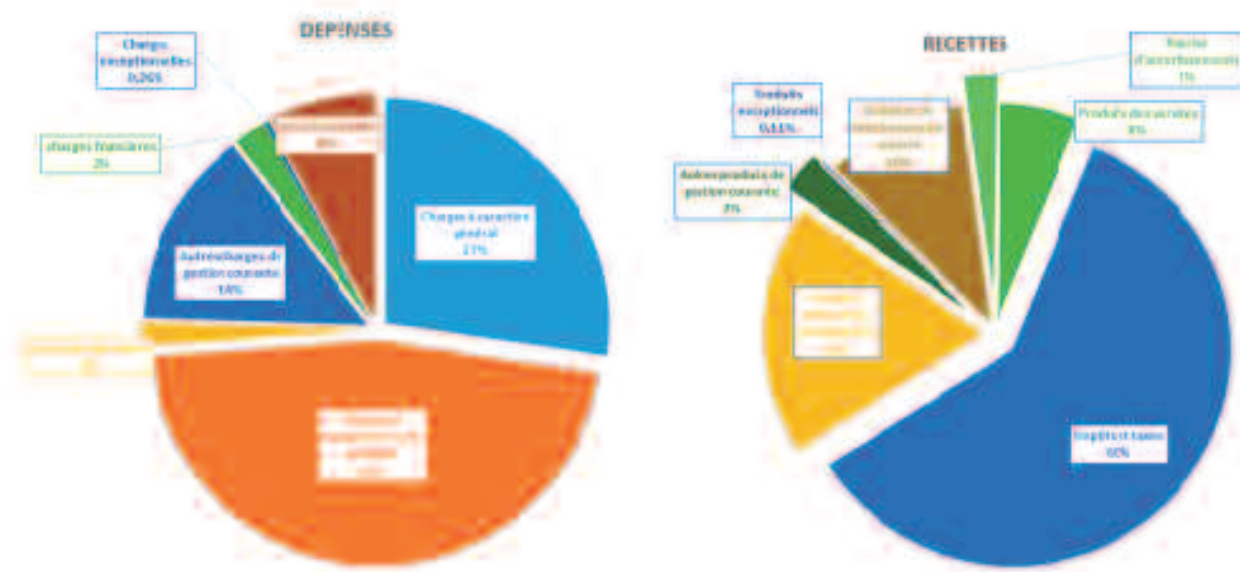


À titre d'exemple, voici les recettes supplémentaires si la commune décide d'augmenter ses taux d'imposition :

Si variation des taux d'impositions	Recettes supplémentaires
1%	18 810 €
5%	94 054 €
10%	187 862 €

Une augmentation de 10% ne serait même pas suffisante pour pallier à la perte des ressources cumulées de la dotation forfaitaire.

FONCTIONNEMENT :



De nouveaux efforts sont réalisés dans le budget primitif 2017 sur les points suivants :

- **Maîtrise de la masse salariale** : - 0,7 % de variation entre le budget primitif de 2016 et celui de 2017 malgré les hausses liées à des mesures nationales imposées aux collectivités.

- **Nouvelle baisse importante des charges à caractère général** : - 18 % de variation entre le budget primitif de 2016 et celui de 2017 (transfert de compétences voirie à la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine et Oise...).

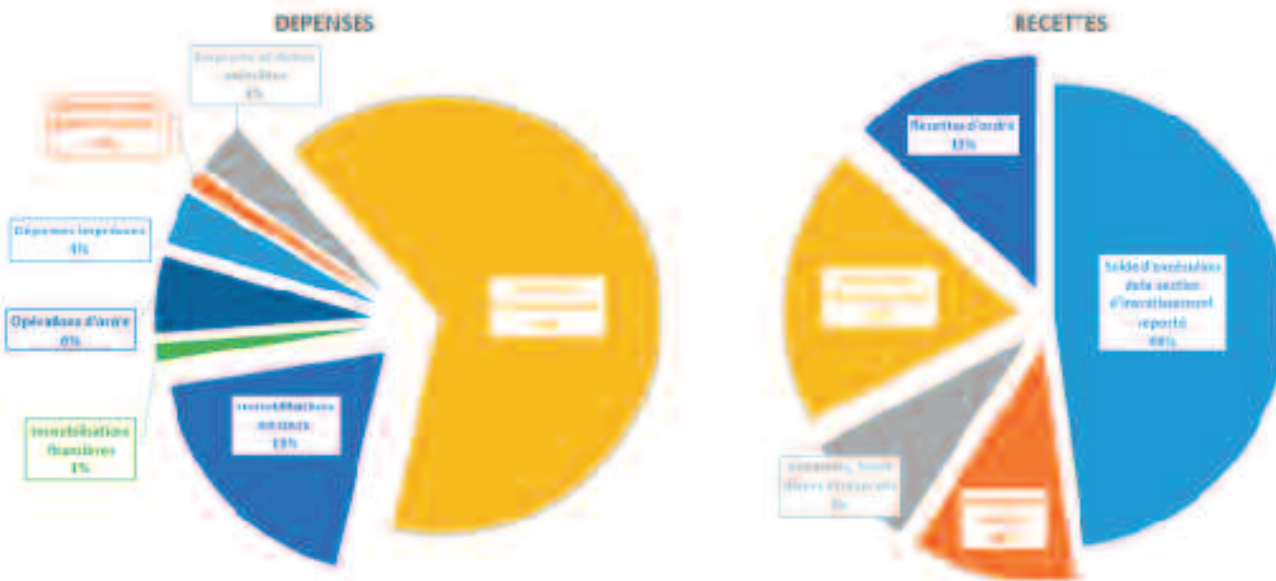
- **Poursuite du désendettement de la commune** :

En 2017, pas de nouvel emprunt, le taux d'endettement est de 5,57 %.

- **Dépenses supplémentaires** :

- Les subventions allouées aux associations sont en hausse afin de compenser le désengagement d'autres financeurs tout en maintenant le lien social.

INVESTISSEMENT :



Projets principaux prévus en 2017 :

- Réfection de la toiture et de la charpente de l'église ;
- Mise aux normes sécurité et accessibilité de certains bâtiments communaux ;
- Travaux d'aménagement intérieur des locaux mis à disposition de l'association Mosaïque ;
- Audit du système de vidéo protection ;
- Travaux divers dans les écoles et la bibliothèque municipale.

L'effort d'investissement regroupant ces opérations ainsi que tous les investissements courants représentent 2 216 852 euros. Les subventions correspondantes attendues sont de 352 394 euros soit 20 %.

Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe :

- LES REPAS PARTAGÉS :

Les personnes qui bénéficient de repas à domicile peuvent venir partager leur déjeuner à partir de 12h dans le jardin du CCAS.

A noter les prochaines dates : **les mercredis 21 juin, 19 juillet et 9 août 2017.**

Inscriptions auprès du CCAS au 01 34 75 02 19. Réservé aux usagers du repas portage à domicile.

Pour des besoins de transport, merci d'en faire la demande au CCAS.

- LE P'TIT BUS DES P'TITES

SORTIES :

Les premiers mercredis du mois le P'tit bus vous emmène en sortie courses/loisirs, le départ est à 9h et le retour à midi au CCAS.

A noter les prochaines dates de sorties, merci de vous inscrire préalablement : **5 juillet : Conflans-Ste-Honorine centre-ville, 2 août : St-Germain-en-Laye et le 6 septembre : Chambourcy centre commercial.**

Une participation de 1 € vous sera demandée. Ce service est réservé en priorité aux personnes ayant plus de 70 ans ou aux personnes ayant des difficultés à prendre les transports en commun.

Fermetures de cet été

- Les accueils de loisirs et l'association Mosaïque :

du lundi 7 au vendredi 18 août 2017.

- **Service de l'état civil** : les samedis 15 juillet, 5 et 12 août.

- **La bibliothèque municipale** : du lundi 14 août au mardi 12 septembre.

- **La boulangerie Dubois** :

du 31 juillet au lundi 28 août inclus.

- **Le fleuriste Bouton d'or** :

du 16 juillet au 23 août.



- SORTIE POUR LES SENIORS :

Mardi 4 juillet : à Veules-les-roses (Seine Maritime) ville fleurie située en bord de mer. Tarif : 8,75 €. Inscription obligatoire au CCAS, à partir de 60 ans, places limitées.

- PLAN CANICULE :

À l'approche de l'été, il est proposé aux seniors ou handicapés de bénéficier, en période de canicule et en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, d'un contact périodique avec le Centre Communal d'Action Sociale destiné à apporter conseil et assistance.

Dispositif sous condition.

Si vous désirez procéder à une inscription, faites-vous faire connaître en contactant le CCAS au 01 34 75 02 19.

Canicule info service :

0 800 06 66 66 (appel gratuit) du lundi au samedi de 8h à 20h.

Courant de l'été,
nouveau site Internet :
www.ville-ecquevilly.fr

Venez vite le découvrir !

Plus convivial et intuitif, vous y trouverez toutes les informations relatives à la vie de votre ville.

Nous espérons que ce nouveau site répondra pleinement à vos attentes. Et nous vous rappelons qu'il est à consulter sans modération...

Rentrée scolaire 2017-2018

Aucune modification des rythmes scolaires

Suite à l'annonce faite par Monsieur le Président de la République sur un probable retour de la « semaine de 4 jours », et ce à la discrétion des communes, l'équipe municipale informe les parents qu'**aucune modification des rythmes scolaires n'est prévue pour la rentrée 2017-2018.**

En effet il a été décidé de ne pas modifier la semaine scolaire sans consultation des parents et des acteurs éducatifs.

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 4 septembre 2017.

L'actu N°9 - dépôt légal juin 2017
Directeur de la publication : Anke Fernandes
Conception, rédaction, photographies :
Céline Sturm.
Impression Jasson Taboureau / Ecquevilly
Adhérent Imprim'Vert
Tirages : 1700 exemplaires.



Agenda :

- **Mardi 20 juin : Fête de la musique** à partir de 19h organisée par l'association « L'ACCROCHE-NOTES » dans la cour de la ferme du château. Ouvert à tous !

- **Jeudi 22 juin : Tirage au sort des jurys d'assises**, à 18h30 salle des mariages de la mairie.

- **Vendredi 23 juin : Fête de l'école de : « La ribambelle »** à 19h.

- **Samedi 24 juin : Gala de danse** de l'ESCE Modern Jazz au COSEC des Mureaux à 15h et à 20h30.

- **Lundi 26 juin : Conseil municipal** à 20h30 dans la salle du conseil de la mairie.

- **Mercredi 28 juin : Remise de dictionnaires et de clefs USB** aux enfants des écoles pour leur passage en primaire et collège, de 9h à 12h en mairie.

- **Mercredi 28 juin : Conférence de l'association « Énergie solidaires »** sur le thème de la « Rénovation en maison individuelle » à 20h en mairie. Organisée par la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Ouvert à tous.

- **Mercredi 28 juin : Forum de l'été** de 17h à 19h à l'ALSH Jules Ferry. Présentation du programme de l'été des accueils de loisirs.

- **Vendredi 30 juin : Kermesse des parents d'élèves** accompagnés de l'équipe enseignante à l'école Victor Hugo à partir de 17h30.

- **Vendredi 30 juin : Réunion publique animée par la gendarmerie.** Présentation des futurs travaux de la gendarmerie, rappel des règles de prévention des cambriolages, présentation de l'Opération Tranquillité Vacances. A 20h, salle du Ferry.

- **Samedi 1 juillet 2017 : « F'estivale des douves »**, dans le parc du château, organisé par l'association Mosaïque.

- **de 16h à 19h : « Pestacles » et activités parents/enfants.**

- **de 19h à 22h :**

Soirée barbecue et jeux.

Venez partager des activités avec vos enfants. Venez muni de votre pique-nique ou bien laissez vous tenter par un merguez frites.

- **de 22h à minuit :**

Projection d'un film sur grand écran.

Renseignements au 01 34 75 92 80.

D'autres manifestations seront organisées les 22 juillet et 2 septembre.

- **Samedi 9 septembre 2017 :**

Forum des associations

de 10h à 17h dans la salle du Ferry.

- **Les samedi 16 et dimanche 17 septembre : Exposition de photographies « Ecquevilly dans les années 70 »** dans le cadre des journées du Patrimoine, organisée par l'association Fresnes à Ecquevilly. De 10h à 18h dans la salle des mariages de la mairie.